

Interpellation écrite du 5 octobre 2022 de MM. Alain Miserez, Maxime Provini et Luc Zimmermann: «Places de stationnement deux roues au centre-ville: quelles dimensions?»

De nouvelles places de stationnement deux roues ont récemment été aménagées à la rue Robert-Etienne.

En l'absence de réglementation cantonale, c'est les normes VSS qui s'appliquent.

À noter que la loi fédérale prévoit uniquement que les cases doivent être adaptées aux dimensions usuelles.

Partant, l'enquête de l'OFROU sert d'interprétation en ce qui concerne la taille des places de stationnement.

En principe, il faudrait 2 m sur 1,50 m si elles sont en biais, et 2,30 m sur 1,50 m si elles sont droites.

Pourquoi ces places ne respectent-elles pas les standards de l'OFROU? Quand la ville rectifiera-t-elle ces places?

Annexes: photos d'illustration; page 74 de l'enquête de l'OFROU (projet de recherche VSS 2013/102 sur demande de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports).







Zone de parcage sans séparation des places

Les cases de stationnement peuvent ne pas être marquées individuellement. Dans ces situations, il s'agit de mettre en place une signalisation adaptée et de s'assurer que les dimensions requises sont respectées.

Niveaux de confort

Deux niveaux de confort sont préconisés afin de tenir compte du type d'utilisation, de la rotation du stationnement, du contexte.

Le niveau de confort "standard" correspond aux dimensions minimales, il est à considérer en particulier pour le stationnement prolongé des habitants, du personnel, des interfaces de transport, etc.

Un niveau de confort "élevé" est préconisé pour les cases destinées aux clients et visiteurs et pour les cases sur chaussée (en particulier lorsqu'elles sont destinées à une grande diversité d'utilisateurs et aménagées dans des secteurs relativement fréquentés par des piétons ou le long de voies de circulation à fort trafic).

Géométrie des cases longitudinales

La géométrie préconisée pour les cases longitudinales est déterminée de sorte à permettre l'accès et la sortie en marche avant, moteur allumé.

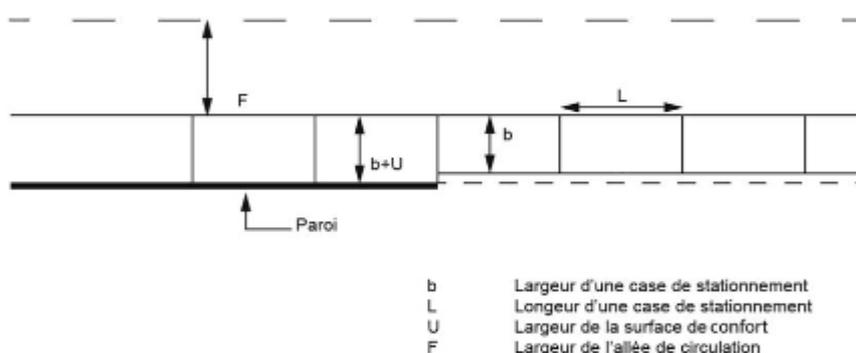


Fig. 35 Dimensionnement du stationnement longitudinal

Tab. 27 Dimensions minimales des cases de stationnement longitudinale

Niveau de confort	Longueur d'une case de stationnement	Largeur d'une case de stationnement	Largeur de la surface de confort
	L [m]	B [m]	U [m]
Standard	2,50	1,20	0,20
Elevé	2,70	1,30	0,20

Ces dimensions doivent être augmentées de 0,10 m si un élément de construction comme une paroi, ou un pilier se trouve à côté d'une case de stationnement.

Une distance de sécurité de 0.50 m doit être prévue en sus des dimensions ci-dessus si les places sont adjacentes à un aménagement cyclable.